

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 30 (1892)
Heft: 24

Artikel: Les vins de Madère
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-192998>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

SUISSE : un an . . . 4 fr. 50
 six mois . . . 2 fr. 50
 ÉTRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

LES ABONNEMENTS

datent du 1^{er} janvier, du 1^{er} avril, du 1^{er} juillet ou du 1^{er} octobre.

Par la bise.

Le concert de mardi dernier, organisé au profit des *Monuments Davel*, a été donné par un temps déplorable. La bise tordait les branches des beaux arbres de l'*Arc*, enlevait les chapeaux et soulevait les cahiers de musique en tournant la page d'une façon tout à fait inopportune. Avec cela, une température à se souffler sur les doigts. Dans la nature, rien n'a été favorable à l'exécution du programme que la lune, cette bonne lune, dont l'éclat remplaçait avantageusement les lanternes vénitienes, et qui semblait regarder d'un œil compatissant notre déconvenue.

Le jour même, la rédaction d'un journal, bien à l'abri dans son bureau et animée d'une excellente intention, rappelait le concert en ces termes : « La soirée splendide dont la belle journée d'aujourd'hui sera suivie, attirera un nombreux public sous les ombrages de l'*Arc*. »

Au dehors cependant la bise faisait rage.

Mais nous comprenons ce journal ; car en de telles circonstances, on espère toujours, on se console en disant : « Ça cessera, ça va finir, il fera beau temps. »

Un médecin de Lausanne, qui étudie les vents avec beaucoup d'attention, et ne doute jamais de ses pronostics, nous disait :

« Vous êtes inquiet pour votre concert ?... Allons donc, soyez parfaitement tranquille : vous pouvez compter sur une soirée magnifique. Ne savez-vous pas encore que chaque fois que la bise souffle avec violence dans la journée, elle tombe complètement le soir ? »

Et c'est vrai : nous l'avons bien vu.

Hélas ! tout faisait présumer que ce concert n'aurait, pour auditeurs, que le comité Davel et le concierge de l'*Arc* !...

Mais, surprise étrange ! A peine les portes sont-elles ouvertes, que de braves gens, des gens dévoués, dames et messieurs, se répandent au nombre de deux à trois cents sur la terrasse, puis cherchent un abri derrière les massifs d'arbustes et les murs d'enceinte.

Le concert commence sous l'habile et aimable direction de M. Banti, et *Chœur d'hommes* et *Orchestre* s'acquittent de leur tâche aux applaudissements de tous. Quelques nuances, quelques phrases musicales d'une grande douceur se perdent dans l'accompagnement indiscret du feuillage agité, mais l'effet général n'en a guère moins de succès.

Comment ne pas passer sur quelques détails, comment ne pas oublier l'inclémence du temps à l'ouïe de la *Sérénade* de Saint-Sæns, de *Chanté ! Chanté !* de Scdermann, et de la *Nuit de mai*, si brillamment interprétés par le *Chœur d'hommes* ; comment de pas oublier la bise pendant la *Marche nuptiale* de Ganne, et l'ouverture de *Katharina Cornaro* de Lachner, exécutés par l'*Orchestre* avec un goût et un art exquis !

Quant au résultat financier, il a dépassé toutes les prévisions. Il est loin, cependant, d'atteindre la somme de 600 francs si généreusement annoncée par la *Feuille d'Avis*, car il ne s'élève, chiffre brut, qu'à 385 francs. Mais comme les frais ne sont pas considérables et que soit l'*Orchestre*, soit le *Chœur d'hommes*, ont donné leur concours gratuitement et avec le plus louable empressement, le comité espère pouvoir verser au moins 250 francs dans la caisse du fonds Davel.

« Ah ! vous n'avez pas à vous plaindre, nous disait un plaisant : beaucoup plus de monde qu'on ne l'aurait supposé, et tous les morceaux *bisés* ! »

Espérons que pour la grande fête populaire qu'on se propose de donner sur la place de Montbenon, dans la soirée de mercredi 15 courant, avec le concours de nos diverses sociétés chorales et instrumentales, ainsi que de nos vaillants gymnastes, la bise ira souffler ailleurs !

Les conférences données récemment à Lausanne, par M. le professeur Bridel, sur les *droits de la femme*, le mouvement qui se fait dans le même sens en Angleterre et en Amérique, où le rôle de la femme, dans les affaires publiques, semble s'accroître de plus en

plus, donnent quelque intérêt à la lettre suivante, adressée par une dame anglaise aux dames de Bâle-Campagne, en 1862. — La question de l'émancipation de la femme n'est donc pas nouvelle.

Aux dames de Bâle-Campagne, signataires de la pétition pour le suffrage universel.

Bien chères sœurs,

Je viens d'apprendre par le *Courrier du Bas-Rhin* la démarche importante que vous venez de faire auprès du magistrat de votre canton. J'ai tout lieu de penser que votre courageux civisme ne sera point couronné de succès : c'est le sort de toutes les bonnes causes, qui ont beaucoup de peine à pénétrer les masses longtemps imbues de préjugés et de préventions ; mais ne vous laissez point décourager ; l'avenir est à vous ! Persévérez malgré toutes les difficultés, et que les obstacles mêmes qui vous sont opposés vous servent d'appui pour vous élever avec plus de force en avant, comme l'exprime si bien le grand poète des *Harmonies*.

Depuis longtemps je plaide cette cause en Angleterre et en France : vous pouvez penser combien je fus heureuse de découvrir en Suisse des sœurs partageant mes principes et s'honorant aussi de les mettre au jour par une démarche publique.

Dignes filles de Guillaume-Tell, dont l'amour dirigea la flèche avec tant de justesse, frappons de même avec amour les préjugés demeurés de reste des siècles de barbarie, et nous frapperons juste ; car nous montrerons que c'est pour le bien de nos frères que nous réclamons les droits méconnus de leurs sœurs ; et que le bien-être de l'humanité sera en souffrance tant que la plus aimante moitié du genre humain sera laissée de côté sans être consultée dans les destinées des peuples.

Veillez, bien aimées sœurs, m'écrire à l'adresse suivante, en me donnant la vôtre :

Votre affectionnée : Anne Knight, de Chelmsford, Angleterre, en séjour à Waldersbach près Schirmeck, Vosges.

Les vins de Madère.

La maison *Blandy frères et Co*, à Funchal, île de Madère, vient de publier une circulaire accompagnée de diverses vues photographiques d'après lesquelles on se rend parfaitement compte de l'aspect de ce riche coin de terre et de son nouveau vignoble, dont les produits ont une si grande réputation.

Nous extrayons de cette circulaire les

détails suivants, qui nous paraissent intéresser bon nombre de lecteurs :

« Les vins de l'île de Madère ont été longtemps un breuvage favori en France. Au début de ce siècle, malgré les difficultés des communications, les principaux débouchés pour ce produit de notre île étaient la France, l'Angleterre, les Indes et les Etats-Unis. Cette situation favorable se maintint jusqu'en 1852, époque où une maladie, jusqu'alors inconnue, l'oïdium de Tucker, vint détruire complètement nos riches vignobles et compromettre l'avenir du pays. Une hausse formidable se manifesta immédiatement sur tous les vins restant dans l'île ; mais comme les bruits de la disparition totale du vignoble avaient pris créance dans le monde entier, les expéditions ralentirent considérablement et les imitations à bon marché prirent dans la consommation la place occupée jusqu'alors par nos vins.

A la suite de ces circonstances, la plupart des négociants de notre île voyant leurs affaires périlcliter, furent obligés de liquider peu à peu. Le chef de notre maison, à cette époque, M. Carlos R. Blandy, banquier dans l'île, crut pouvoir acheter une grande partie du stock des vins de choix existant alors. A sa mort, en 1879, on estima à cinq millions de francs le reste des vins composant cette collection. Aujourd'hui, quoique bien diminuée, il nous reste encore une série fort remarquable de cette origine.

Mais les pronostics funèbres portés par l'ensemble des négociants de l'île et colportés partout sur les ailes de la concurrence, ne devaient pas se réaliser. Dès 1858, une partie des vignobles replantés donnait déjà des fruits, et depuis lors la production n'a cessé d'être régulière, sans atteindre toutefois le chiffre primitif. Elle est estimée aujourd'hui, suivant les années, de 6 à 9000 pipes, soit 2,500,000 litres à 3,700,000, chiffre plus que suffisant pour les besoins actuels.

Tout porte à croire que la production se relèvera encore, et de tous côtés nous constatons des augmentations sensibles de la région plantée en vignes. »

Il nous tombe sous la main un numéro de l'*Echo de la Semaine*, intéressant journal hebdomadaire, publié à Paris, sous la direction de notre compatriote, M. V. Tissot, qui contient une bien touchante histoire due à la plume de M. Aurélien Scholl. Il s'agit d'un jeune homme, M. Edmond de L... Né à la Martinique et orphelin dès son bas âge, il reçut, à sa majorité, une somme de douze cent mille francs avec laquelle il arriva à Paris.

Cette grosse fortune ne tarda pas à être notablement diminuée par le jeu et de folles dépenses, ainsi qu'on va le voir

par le récit émouvant de l'auteur que nous citons :

Edmond avait compris bien vite qu'il se ruinerait, mais il était lancé. Le moyen de diminuer son train de maison ? de démentir ses prodigalités ? de se retirer de l'arène avant que le combat fût terminé ? Il n'y fallait pas songer. Une fois pris dans l'engrenage, on tourne avec la machine jusqu'à ce qu'elle vous ait complètement broyé.

Edmond réunit les restes de sa fortune ; il plaça un pistolet chargé au fond de sa caisse et le recouvrit des billets de banque et de l'or qui lui restaient.

— Quand il n'y aura plus que le pistolet, dit-il, je saurai ce qui me reste à faire.

Un matin arriva où le pistolet se trouva seul.

Edmond prit ses dernières dispositions, employa le reste de son mobilier et quelques objets d'une certaine valeur à régler de légères dettes, et il s'apprêta à mourir.

Une idée le retint.

— Je n'ai pas pensé à mon tombeau ! s'écria-t-il.

Et il s'approcha de la fenêtre.

Il pleuvait ; les ruisseaux entraînaient vers l'égoût une boue épaisse, cette boue de Paris qui fait des taches blanches sur les pantalons noirs et des taches noires sur les pantalons blancs.

— Comment n'ai-je pas songé, reprit Edmond, que j'allais être mêlé à cette fange ? Il m'eût été facile de me prémunir d'une sépulture !

La fosse commune l'effrayait. Il avait eu l'insouciance de la vie, il n'avait pas l'insouciance de la mort.

— Non ! reprit-il après avoir réfléchi un instant, il ne sera pas dit que je n'aie pu avoir au moins une tombe.

Edmond sortit, et on ne le vit plus dans le quartier qu'il avait habité.

Il se présenta chez le chef d'atelier d'un entrepreneur de constructions pour les chemins de fer. Edmond savait le dessin ; on l'avait destiné à devenir ingénieur ; la règle et le compas avaient peu de secrets pour lui ; on consentit à l'employer.

S'il n'avait pas été soutenu par une idée fixe, il n'aurait pas supporté cette existence de travail et de privations.

Habitué à jeter l'or à pleines mains, il en apprit la valeur, et, à la fin de chaque semaine, quand il avait économisé dix francs, il pensait avec un soupir de soulagement que le temps des épreuves était d'autant abrégé pour lui.

Certes, les gens qui le voyaient arriver le premier le matin et s'en aller le dernier le soir, ne se doutaient guère que cet homme travaillait pour son tombeau !

Il put enfin acheter le terrain ; et ce fut un beau jour que celui-là. Ce morceau de terre lui promettait la fin de ses souffrances ; c'était le repos, c'était le sommeil et l'oubli.

Il fallait gagner encore la main-d'œuvre des fossoyeurs et la pierre tumulaire ; Edmond se remit au travail avec acharnement.

Le patron, qui avait déjà augmenté ses appointements, se crut obligé de récompenser le zèle de son employé par une gratification.

Cet excellent homme était loin de penser

qu'il pût abréger par cette récompense les jours de celui qu'il voulait encourager...

Edmond allait deux fois par semaine visiter le coin du cimetière dont il s'était rendu acquéreur ; il commanda le caveau, fit planter un saule et dessina lui-même un petit monument d'une extrême simplicité, qu'il s'engagea à payer par versements mensuels.

Au milieu de ses occupations, le temps lui avait paru très court ; le goût du travail peut seul opérer ce miracle. Edmond ne s'ennuyait plus parce que sa vie avait un but, et, comparant l'existence qu'il avait menée au temps de ses splendeurs à la vie laborieuse qu'il avait adoptée par caprice, il en était arrivé à préférer la dernière.

Enfin, le tombeau était achevé ; il ne restait plus qu'un mois à payer pour qu'Edmond pût être enseveli en véritable propriétaire et sans crainte qu'on le dérangeât.

Il s'était souvent rencontré dans ses visites matinales avec une jeune fille vêtue de deuil qui venait apporter des fleurs sur un tertre modeste.

Un jour, la jeune fille lui avait offert deux pieds de pensées qu'Edmond avait plantés sur son terrain avec une égoïste satisfaction...

Edmond, ayant fixé le jour de ses funérailles, fit ses adieux à la jeune fille...

— Vous quittez ce pays ? lui demanda-t-elle, pouvez-vous vous séparer de celui que vous venez pleurer ?...

— Mais je ne pleure personne, répondit Edmond en rougissant.

— Que venez-vous donc faire ici ? reprit-elle. N'y a-t-il pas là une mère, une sœur, un frère, quelqu'un enfin qui vous a été cher ?

— Non, c'est un tombeau que je faisais bâtir pour moi...

— Pour vous ! dit l'inconnue avec étonnement. Singulière idée. J'ai souvent désiré une tombe pour ma mère qui est là... mais je vous avoue que je n'ai jamais pensé à la mienne.

— Que voulez-vous, mademoiselle, je n'ai pu supporter l'idée d'être confondu avec le premier venu.

— Rendez-moi mes pensées ! dit la jeune fille avec dédain.

— Vous me méprisez ? demanda Edmond.

— Votre dégoût de la vie, continua l'inconnue, n'est qu'égoïsme et lâcheté. Comment ! en pleine jeunesse, intelligent et robuste, vous pourriez renoncer à la lutte ? Vous avez été riche, tâchez de le redevenir, si vous y tenez !

Edmond rentra fort troublé ; et quelques jours après cette conversation, le tertre fut ouvert et c'est la mère de la jeune fille qui prit place dans le tombeau d'Edmond.

Ce fut dès lors une sépulture de famille, car Edmond était marié...

Il avait trouvé le bonheur.

Ce fut même avec dépit qu'il rencontra un jour un de ses compagnons qui s'écria :

— Mais, mon cher, qu'êtes-vous devenu ? Voilà quatre ans que je vous cherche dans tous les coins. Je vous dois cinquante mille francs de notre dernière nuit de jeu...

— J'avais désespéré de cette créance, vous sachant ruiné.

— Mais j'ai fait un héritage, je suis homme d'honneur et je tiens à m'acquitter. Dites-moi, je vous prie, à quelle adresse je puis envoyer cette somme...